

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 828)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 117

présenté par

M. Ciotti, M. Abad, M. Guillet, Mme Fort, M. Martin, M. Vitel, M. Moudenc, Mme Boyer,
M. Guibal, M. Sordi et M. Hetzel

ARTICLE 8

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.